

Année académique 2024 - 2025

Département de la Santé et des Technologies Médicales

# Bachelier : technologue de laboratoire médical option : chimie clinique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: sante-montigniesbiomed@helha.be

# 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE BM 108 Anglais A						
Ancien Code	PABM1B08	Caractère	Obligatoire			
Nouveau Code	XATL1080					
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2			
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h			
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Vanessa MADEIRA E SILVA (vanessa.madeira.e.silva@helha.be)					
Coefficient de pondération		10				
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC				
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français				

# 2. Présentation

## Introduction

Ce dispositif est en rapport direct avec les axes communicationnels et linguistiques de la formation.

La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant les différentes compétences communicationnelles en anglais dans le contexte médical et de la santé au sens global.

## Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- Compétence 4 Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes dans les domaines biomédical et pharmaceutique
  - 4.1 Intégrer les connaissances des sciences fondamentales, biomédicales et professionnelles
- Compétence 5 Assurer une communication professionnelle
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
  - 5.4 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

# Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, il est attendu, que de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

- formuler correctement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit.
- structurer correctement en anglais des phrases simples.
- utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné.
- appliquer la théorie grammaticale dans des exercices.
- comprendre, formuler et répondre à des questions, traduire des phrases, des textes, des expressions et des mots en lien avec la vie quotidienne et professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit.

# Liens avec d'autres UE

Préreguis pour cette UE : aucun

Coreguis pour cette UE : aucun

# 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PABM1B08A Anglais 1 12 h / 1 C

#### Contenu

- Révision de structures et notions grammaticales de base.
- Acquisition de structures et notions grammaticales plus complexes.
- Acquisition et révision d'expressions, de structures lexicales et de vocabulaire liés à la vie quotidienne et professionnelle.

# Démarches d'apprentissage

#### 1. Fonctionnement:

- **Test Wallangues** (wallangues.be) avant le premier cours : but définir niveau. Tous les étudiants qui ne passeront pas le test seront d'office considérés comme avancés et devront passer les évaluations prévues pour ce niveau.
- Parcours linguistique en anglais niveau 1 à faire en autonomie (dès le 1er jour de cours, jusqu'au 1er jour session Q2) : compte pour 40 % de la note finale.
- Module de 3-4h pour chaque niveau (cf. horaires).
- Toute absence non justifiée entraînera des sanctions au niveau de la note à l'examen oral :
- 1 absence : la note à l'examen commencera à 15/20 au Q2 et au Q3.
- 2 absences : la note à l'examen commencera à 10/20 au Q2 et au Q3.

# 2. Ce cours se fera en trois modules de 3-4h, repartis de la sorte :

- Le module 1 pour les débutants complets (A-1) à A1 ;
- Le module 2 pour les intermédiaires A2 ;
- Le module 3 pour les avancés B1 ou plus.
- Les modules 2 et 3 seront organisés à partir d'un nombre minimum d'étudiants du niveau concerné. Si le module 3 ne peut être organisé, les heures consacrées à ce module seront ajoutées aux deux autres modules.
- Si les modules 2 et 3 ne peuvent être organisés, les heures consacrées à ces modules seront ajoutées au premier module.
  - Accomplissement du parcours linguistique niveau 1
  - Activités d'apprentissage variées (compréhension à l'audition/à la lecture, expression orale/écrite)
  - Jeux de rôle
  - Explications théoriques
  - · Exercices dirigés
  - Travail en autonomie et en groupe
  - Révision de structures et notions grammaticales de base.
  - Acquisition de structures et notions grammaticales plus complexes.
  - Acquisition et révision d'expressions, de structures lexicales et de vocabulaire liés à la vie quotidienne et professionnelle.

## Dispositifs d'aide à la réussite

- Parcours linguistique niveau 1 sur ConnectED
- Syllabus sur ConnectED
- Exercices supplémentaires en ligne
- Séance de questions/réponses
- Listes de vocabulaires disponibles sur Quizlet

## Sources et références

- Murphy, R. (2012). English Grammar in Use (4th ed.). Cambridge University Press.
- Seligson, P. L. C. O. C. |. |. (2021). New English File: Elementary: Student's Book: Six-level general English course for adults(Paperback) 2006 Edition. Oxford University Press.
- Wright, R., & Cagnol, B. (2012). English for Nursing Level 1 Coursebook and CD-ROM Pack (1st ed.). Pearson Education ESL.
- Wright, R., & Cagnol, B. (2011). English for Nursing Level 2 Coursebook and CD-ROM Pack (1st ed.). Pearson Education ESL.

#### **Sites Internet:**

- https://www.wordreference.com
- https://www.deepl.com/translator
- https://quizlet.com/join/sagkAZPPR?i=bzn6i&x=1bqt
- https://www.wallangues.be

# Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Parcours et cours sur ConnectED
- https://quizlet.com/join/sagkAZPPR?i=bzn6i&x=1bqt
- https://www.wallangues.be

## 4. Modalités d'évaluation

## **Principe**

Q2:

- 1. Accomplissement du parcours linguistique niveau 1 : 40% de la note finale. Parcours obligatoire. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite de 85% pour chacun des Quizz non atteint, un « PR » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PR » pour l'UE.
- **2. Examen oral en juin 60% :** grammaire et vocabulaire vus en classe et grammaire et vocabulaire du parcours linguistique niveau 1. Examen obligatoire. En cas de non-réalisation, un « PP » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PP » pour l'UE.

#### Q3:

- 1. Accomplissement du parcours linguistique niveau 1 : 40% de la note finale. Parcours obligatoire. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite de 85% pour chacun des Quizz non atteint, un « PR » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PR » pour l'UE.
- 2. Examen oral 60%: grammaire et vocabulaire vus en classe et grammaire et vocabulaire du parcours linguistique niveau 1. Examen obligatoire. En cas de non-réalisation, un « PP » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PP » pour l'UE.

# **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	40	Evc	40
Période d'évaluation			Exo	60	Exo	60

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

# Dispositions complémentaires

**Toute absence non justifiée** par un certificat médical ou pour motif légitime aux modules entraînera des sanctions au niveau de la note à l'examen oral :

- 1 absence : la note à l'examen commencera à 15/20 au Q2 et au Q3.
- 2 absences : la note à l'examen commencera à 10/20 au Q2 et au Q3.

**Pour toute absence justifiée** par un certificat médical ou pour motif légitime aux cours la sanction pour absence ne sera pas appliquée.

**Pour toute partie considérée comme réussie** (cf. modalités) la note sera maintenue en cas d'échec dans les autres partie de l'AA. Les parties en échec devront être réprésentées dans tous les cas.

## Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).